



SPE 06

MADÉROTHÉRAPIE



Dernière mise à jour : 25/03/2026
Organisme de formation certifié Qualiopi

- 1 / 6 -

SOMMAIRE

- 1. Informations générales et Équipe**
- 2. Public concerné et prérequis**
- 3. Objectifs, compétences et aptitudes**
- 4. Moyens pédagogiques et techniques**
- 5. Déroulement de la formation**
- 6. Modalités d'évaluation et sanctions**
- 7. Accessibilité et Inclusion**
- 8. Indicateurs de résultats**
- 9. Matériel nécessaire**
- 10. Tarifs et délais**
- 11. Débouchés**



1. Informations générales et Équipe

Intitulé	Madérothérapie
Code Formation	SPE 06
Modalité	PRÉSENTIEL
Format	INDIVIDUEL
Durée totale	2 jours (14 h)
Capacité	1 personne

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (QUALIFICATION) :

Yoann Fonte : *Massothérapeute spécialisé en techniques tissulaires profondes, circulatoires et en fasciathérapie, ainsi que sonothérapeute. Son approche est essentiellement psychocorporelle. Il est également praticien en psychothérapie, sexothérapie et thérapie de couple, ainsi qu'auteur d'ouvrages de développement personnel.*

2. Public concerné et prérequis

- Accessible à toute personne majeure et ne présentant pas de contre-indication médicale le jour de la formation.
- Validation préalable du module « SPE 05 – Drainage Lymphatique Synergie » ou un équivalent de formation en drainage brésilien à l'huile obligatoire.

3. Objectifs, compétences et aptitudes

Les objectifs visés sont les suivants :

Ce module de formation s'adresse aux professionnels en massages de bien-être en devenir ou déjà installés. Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives à la madérothérapie de 2x60 minutes (haut du corps et bas du corps), aussi bien en termes de techniques que de bienfaits et de contre-indications.

Cette méthode fait usage de différents instruments en bois (plus ou moins invasifs) ayant vocation à drainer, détoxifier, déstocker la cellulite et remodeler la silhouette. Le protocole enseigné combine des manœuvres de drainage brésilien et l'usage des instruments. Hormis quelques manœuvres de glissements et de pompages des ganglions, la madérothérapie fait surtout appel à des techniques de friction.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Accueillir un client et lui proposer une séance adaptée ;
- Identifier les contre-indications et formuler les bienfaits spécifiques de la pratique, ainsi que la théorie propre à la pratique ;
- Acquérir les protocoles de madérothérapie de 60 minutes (haut du corps et bas du corps) et les restituer de manière hygiénique et sécuritaire, aussi bien pour le praticien que pour le client ;
- Adapter sa technique, son rythme et sa pression en fonction des besoins et attentes du client.

4. Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec le formateur.
- Méthode d'enseignement active et participative.
- Pratique des massages sur un modèle et réception des massages par le formateur.
- Instruments de madérothérapie.

Les moyens techniques à disposition sont les suivants :

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.
- Planches et schémas anatomique et des méridiens énergétiques à disposition.
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises.
- Tables de massage.
- Instruments de madérothérapie.

5. Déroulement de la formation

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression de la formation.

JOUR 1 (7h00)

MATIN (3h00)

09h00 : Accueil jusqu'à 9h30

09h30 : Présentation du stagiaire, de son projet professionnel et du déroulé de la formation

09h45 : Histoire, anatomie et physiologie du système lymphatique (révision du module SPE 05), la peau et le tissu adipeux (périodes de prolifération adipocytaire, précautions selon l'âge et distribution)

10h15 : La cellulite (origine, facteurs aggravants, types et examen), les instruments en bois (types, thermogénèse, principe d'action et organisation d'une cure), bienfaits et contre-indications

10h45 : Pause

11h00 : Démonstration du protocole de madérothérapie des membres inférieurs faces antérieure et latérale

11h15 : Mise en pratique du protocole de madérothérapie des membres inférieurs faces antérieure et latérale + réception

12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Démonstration du protocole de madérothérapie des membres inférieurs face postérieure

13h45 : Mise en pratique du protocole de madérothérapie des membres inférieurs face postérieure + réception

15h15 : Pause

15h30 : Mise en pratique du protocole complet de madérothérapie bas du corps

17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses

17h30 : Fin de la journée

JOUR 2 (7h00)

MATIN (3h00)

09h00 : Accueil jusqu'à 9h30

09h30 : Révision de la veille et questions-réponses

09h45 : Démonstration du protocole de madérothérapie des membres supérieurs

10h00 : Mise en pratique du protocole de madérothérapie des membres supérieurs + réception

11h00 : Pause

11h15 : Démonstration du protocole de madérothérapie de l'abdomen et du thorax

11h30 : Mise en pratique du protocole de madérothérapie de l'abdomen et du thorax + réception

12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Démonstration du protocole madérothérapie du dos et des épaules

13h45 : Mise en pratique du protocole de madérothérapie du dos et des épaules + réception

14h45 : Mise en pratique des entretiens

15h15 : Pause

15h30 : Mise en pratique du protocole complet de madérothérapie haut du corps

17h00 : Bilan de fin de formation et questions-réponses

17h30 : Fin de la formation

6. Modalités d'évaluation et sanctions

Les modalités d'évaluation des acquis sont :

- Évaluation pratique en continu lors du module. Cinq critères de notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider un critère. 60 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Les sanctions visées sont :

- Attestation et certificat de réalisation remis en fin de module.

7. Accessibilité et Inclusion

Personnes en situation de handicap :

Possibilités étudiées au cas par cas selon le handicap. L'AGEFIPH et la RHF (Ressource Handicap Formation) sont les partenaires référents handicap.

Personnes en situation précaire :

Le CCAS de Mouans-Sartoux est notre référent concernant les personnes en situation précaire.

Personnes en réinsertion ou recherche d'emploi :

France Travail est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

8. Indicateurs de résultats (Performance)

Taux de réussite : 100% (depuis 2025 et selon étude du 04/2026)

Taux de satisfaction : 100% (depuis 2025 et selon étude du 04/2026)

9. Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.
- Tenue souple et confortable, chaussons ou chaussettes épaisses.
- Maillot de bain (deux pièces impérativement pour les femmes) ou sous-vêtements salissables.
- Drap housse, fouta ou grande serviette (80 x 190cm minimum) pour protéger la table.
- Grande serviette (80 x 190cm minimum) ou fouta pour se couvrir.
- Serviette moyenne (40 x 80cm minimum) pour le jeu de serviette poitrine.
- Protège-tête ou une petite serviette (30 x 50cm minimum).
- Serviette essuie-main.
- Flacon d'huile végétale neutre (amande douce, noyau d'abricot, pépins de raisin...), idéalement de qualité biologique, avec poussoir.

10. Tarifs et délais

Tarifs en format individuel :

- 900 € net (exempt de TVA) pour un financement personnel.
- 900 € net (exempt de TVA) pour un financement par un organisme.

Délais administratifs :

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels.
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme.

Délais d'accès à la formation :

- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle ou collective au sein de vos locaux (intra-entreprise).
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle au sein de nos locaux (inter-entreprise).

11. Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un spa, un centre esthétique...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile,
- Intervention en institution, en association...,
- Prestations en salle de sport, hôtellerie, camping, yacht...